

**MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DU TRAVAIL (MAST)
UNITÉ DE GESTION DE PROJETS (UGP)**

APPEL A MANIFESTATION D'INTERETS

Sélection d'une firme pour la réalisation des études et la supervision des travaux de construction d'un bâtiment en structure métallique et d'un système d'Energie solaire pour le bureau de l'UGP

NOM DU PAYS : HAITI

NOM DU PROJET : *Projet de Protection Sociale Adaptative pour une Résilience Accrue (PSARA)*

L'INTITULE DE LA MISSION DE CONSULTANT : *Réalisation des études et la supervision des travaux de construction d'un bâtiment en structure métallique et d'un système d'Energie renouvelable*

No du Don : P174111

No. de référence : UGP-MAST-NC-QBS-2024 - 032

Le Gouvernement de la République d'Haïti, à travers l'Unité de Gestion de Projets (UGP) du Ministère des Affaires Sociales et du Travail (MAST), en tant qu'agence d'exécution désignée par le Gouvernement d'Haïti a reçu un Don de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour le projet de Protection Sociale Adaptative pour une Résilience Accrue (PSARA) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Don pour effectuer les paiements au titre de la « *Réalisation des études et la supervision des travaux de construction d'un bâtiment en structure métallique et d'un système d'Energie renouvelable* » pour le compte de l'UGP Ministère des Affaires Sociales et du Travail (MAST).

Les services de consultant (« Services ») comprennent :

- Etudes des travaux de construction d'un bâtiment en structure métallique ;
- Etudes des travaux de construction de deux (2) systèmes d'Energie renouvelable
- Supervision desdits travaux.

Les Termes de Référence (TDR) détaillés de la mission *peuvent être obtenus de l'adresse courriel : ugp.mast@gmail.com*

La durée de la mission est de vingt et un (21) jours calendaires tels que décrits au calendrier consigné dans les termes de référence.

Le Consultant doit se conformer et montrer sa capacité à répondre aux exigences des TdR. Les

critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

Qualifications et Expériences démontrées de la Firma

- Avoir des expériences démontrées au cours des 7 dernières années
- Avoir au moins 3 références dans des missions similaires – les études et supervision ;
- Être une firme légalement constituée et en règle avec l'administration fiscale haïtienne ;
- Avoir plus de cinq (5) ans d'expérience dans les projets de construction électriques de bâtiments ;

L'UGP invite les consultants (firmes ou groupement de firmes) admissibles à manifester leur intérêt dans la fourniture de ces services. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés (brochures, description des services dans le cadre de projet similaire, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité de personnel compétent, etc.).

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts telles que décrites dans les paragraphes 3.14 et suivants, du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », daté du 1er Juillet 2016 et révisé en Septembre 2023, exposant la politique de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts, sont applicables.

Les consultants seront sélectionnés selon la méthode de « Sélection Fondée sur la Qualification » conformément aux dispositions relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de sélection des consultants décrites dans le document de « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) ».

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence en s'adressant aux adresses courriel ci-dessous indiquées, de 09h00 à 16h00 (*heure Haïti*), du lundi au vendredi.

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne et/ou par courrier électronique au plus tard le **24 Juin 2024 à 16 heures**.

Unité de Gestion de Projets/ Ministère des Affaires Sociales et du Travail (UGP - MAST)
4, Impasse Alexis, Delmas 60 Musseau – Haïti
ugp.mast@gmail.com



**la Coordination Nationale
UGP-MAST**